



#103

Dialogue

Le journal d'information du village de Revel

Novembre 2018



Dossier : L'avenir de Freydières & La Pra en question

Le mot
du maire 2

Le dossier 3

Informations
mairie 12

Enfance
Jeunesse 17

Les Assoc' 20

Culture & Vie
Revéloise 27

Agenda
Infos utiles 32

Mot du maire

Le village de Revel se singularise par un territoire de montagne très important s'étendant jusqu'à la Croix de Belledonne à près de 3000 m d'altitude. Cet espace remarquable, riche d'une biodiversité fragile, est depuis Freydières une porte d'entrée majeure pour les randonneurs qui viennent découvrir Belledonne. Les activités sur cette partie de notre commune sont nombreuses (randonnées pédestres, pastoralisme, sylviculture, chasse, pêche). Force est de constater une augmentation croissante des pratiquants d'activités de pleine nature, les comptages effectués cet été par l'équipe Natura 2000 le confirment. Dans ce contexte, il nous est paru nécessaire d'engager une réflexion sur l'ensemble du site Freydières La Pra, qui nécessite aujourd'hui d'être géré différemment.

Depuis 5 ans, nous avons mis en place un groupe d'acteurs concernés par les activités montagnardes qui se réunit deux fois par an afin de partager leurs réflexions et d'évoquer les différents problèmes de cohabitation sur le site. Nous souhaitons aujourd'hui ouvrir cette réflexion à l'ensemble des habitants. La réunion publique du 18 octobre a été l'occasion de présenter le diagnostic de Linaëlle Capron dans le cadre d'un BTS "Développement et Animation des Territoires Ruraux", ainsi que l'action Natura 2000 coordonnée cet été par Laura Jameau. Notre objectif est de mettre en place des mesures sur Freydières permettant d'améliorer la qualité d'accueil des visiteurs de plus en plus nombreux, tout en prenant en compte les enjeux économiques, sociaux et environnementaux. Nous envisageons de poursuivre ce travail jusqu'au mois de mai en continuant d'associer les habitants qui ont souhaité contribuer à ce travail.



Bernard Michon, maire de Revel

Date limite de dépôt pour les
Brèves de janvier 2019
dimanche 6 janvier 2019

Revel Dialogue N°103

Responsable de la Rédaction : **Céline Bernigaud**

Comité de rédaction : **Jean-Marc Belleville, Céline Bernigaud, Coralie Bourdelain, Linaëlle Capron, Sandrine Gayet, Stéphane Mastropietro, Bernard Michon**

Relecture et mise en page : **Mireille Berthuin, Luc Descotils**

Pour faciliter la mise en oeuvre du journal, merci de taper vos articles sans aucune mise en page ni saut de ligne, d'envoyer vos photos à part dans la meilleure résolution (1Mo minimum) et de nous transmettre le tout par e-mail à :

revel-dialogue@revel-belledonne.com

L'avenir des sites de Freydières & La Pra en question

Petit historique

Il y a quelques dizaines d'années encore le site de Freydières n'était pas celui que l'on connaît aujourd'hui. L'urbanisation et les cultures montaient plus haut en altitude. La forêt autour du lac n'existait pas, mais commençait au-dessus du site. Les terres de Freydières étaient agricoles. Les moutons venaient brouter l'herbe en été, entretenant le terrain. On retrouve encore des traces d'anciennes habitations présentes sur le site.



BELLEDONNE — Chalet et service de car à Freydières (1125 m)

Sans connaître l'essor touristique d'aujourd'hui, le site connaissait déjà un certain attrait. Des bus servaient de navette l'été, pour rejoindre le lac depuis la vallée. Les lignes de cars ont été arrêtées avec l'arrivée des voitures.

Les deux restaurants de Freydières et les bâtiments des Granges, habités aujourd'hui, ont été construits après guerre, durant les années dites des "trente glorieuses". Les Granges accueilleront tout d'abord des colonies d'enfants, comme l'Amicale Laïque de Grenoble, avant d'être des résidences secondaires puis

principales.

Dans la fin des années 60, alors que l'enneigement était abondant, une activité alpine avait été développée par la famille Planet, avec la construction d'une piste de ski près du lac. Selon Mr Banchet, la remontée mécanique - un télésiège - était de 300m de longueur pour 90m de dénivelé. En complément, en 1977 les bénévoles du Syndicat d'Initiative avaient tracé et balisé 2 pistes de ski de fond. Une piste verte allant vers le Pleuret et une piste rouge montant vers les 4 Chemins. Suite à un accident grave le 11 mai 1978 lors de l'intervention des secours sur le Colon, la mairie avait été condamnée : le maire prit le 24 janvier 1987 un arrêté interdisant la pratique du ski de fond. La cabane à tickets est aujourd'hui le seul témoin du télésiège des années 70. Elle est encore debout et se trouve à côté du terrain de boules de la Gelinotte.



Le site et ses acteurs

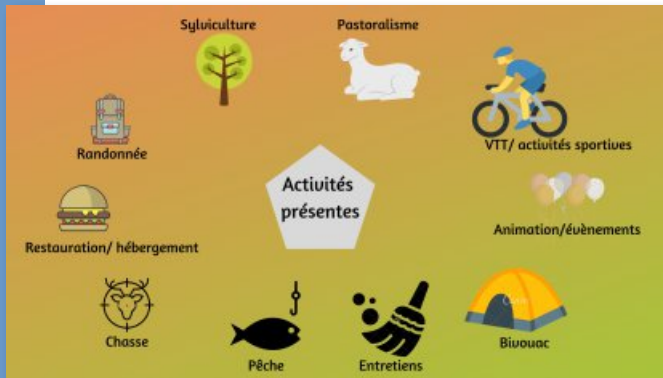
Aujourd'hui, le site de Freydières est un lieu social très fréquenté, autant en été qu'en hiver. Il nous offre un cadre exceptionnel de randonnée et de contact avec la nature, aux portes de la ville, facilement accessible. A proximité de tout mais en même temps loin de l'agitation de la vallée, le site attire beaucoup de monde.

De nombreuses activités de loisirs y sont pratiquées, comme le VTT, la cueillette de champignons, la randonnée ainsi que les balades familiales, le bivouac, la pêche, la chasse, les fêtes... Le public accueilli là-haut étant diversifié : familles, sportifs, jeunes, retraités, amoureux de la nature, citadins en recherche de calme, revélois et bien d'autres.

Divers acteurs utilisent et font vivre le site :

- Les habitants de Freydières y vivent toute l'année.
- L'ONF (Office National des Forêt) entretient la forêt communale de Freydières.
- Les deux restaurants de Freydières et le refuge de la Pra proposent une activité de restauration et d'hébergement.
- L'association des pêcheurs de Belledonne gère le lac, y déversant des poissons et gérant l'activité (cartes de pêche obligatoires).

- Le pastoralisme est présent sur le terrain "de Rugby" (de son vrai nom "Ferpeyret"). Chaque année, le berger utilise le terrain avant et après la montée aux alpages.
- Les chasseurs sont présents sur certaines parties du site, en dehors de la réserve de chasse redéfinie depuis l'accident tragique de 2015.



De nombreux évènements sont organisés chaque année par diverses associations, attirant pour certains un large public. Citons par exemple la Fête de Freydières organisée par l'association les Castors du dimanche, le concert du

Piano sur lac ou Belledonne en cirque.

Nous avons également la chance d'avoir sur le site des zones de captage d'eau potable, qui alimentent le haut de Revel, mais également la vallée. Une chance comme une contrainte, car cette zone limite le développement de nouveaux bâtiments, ainsi que leur rénovation. Les moutons ont aussi dû être déplacés ailleurs pour éviter toute pollution de la zone de captage.

La plaine de la Pra est aussi une vaste zone humide : au delà de son intérêt naturaliste, elle constitue le périmètre éloigné de protection du captage des eaux de la Dhuy.

L'Espace Belledonne, pour une gestion partagée entre les acteurs

D'après **Elie Beauchaton**

L'Espace Belledonne est une association créée en 1998 à l'initiative des élus du territoire, qui vise à fédérer les communes et les acteurs socio-économiques de la chaîne de Belledonne autour de problématiques montagnardes de développement

| Activités | Lieu | Pratiques | Type d'acteur | Impact de l'activité +/- sur le milieu naturel |
|------------------------|-------------------------------------|---|-------------------------------|--|
| VTT | Forêt de Revel | Entraînement VTT | Social | Piétinement des zones sensibles |
| Randonnée | Sentier PDIPR | / | Social | Sensibilisation du public, abandon des déchets non dégradables, feux de camps : destruction de pelouses et sols, coupe de bois et déplacement de bloc de roche |
| Restauration | Lac de Freydières | Restauration | Economique | Dérangement de la faune par le bruit, production de déchets, sensibilisation du public |
| Camping | Lac de Freydières + Ferpeyret | Camping, feux, animation autour de la forêt | Social | Piétinement des pelouses, feux de camps : destruction de pelouses et sols, coupe de bois et déplacement de bloc de roche |
| Pêche | Lac de Freydières | Déversement de poisson annuel au mois d'avril/mai, autorisation obligatoire | Social | Apport de poissons dans le lac, dérèglement de la biodiversité du lac, poste de pêche sensible au piétinement |
| Chasse | Forêt de Revel | Site en réserve de Chasse, interdit autour du lac, jours prédéfinis pour chasser, battu | Social | Prélèvement d'espèces, régulations des populations, dérangement de la faune, entretien du milieu |
| Animation / événements | Lac de Freydières + Ferpeyret | Animation et découverte | Social | Sensibilisation du public, dérangement de la faune, piétinement de la flore, déchets non dégradables |
| | Lac de Freydières | Protection des amphibiens | Environnemental | Sensibilisation du public |
| Pastoralisme | Ferpeyret | Pâturage | Economique | Lutte contre l'embroussaillage |
| Sylviculture | Forêts communales de Revel | Aménagement forestier | Économique et environnemental | Impact de l'exploitation et des dessertes |
| Entretien | Routes, sentiers, lac de Freydières | Entretiens du site | Environnemental et social | Recueil les déchets non dégradables, entretiens des berges |



La liste revel-info reste notre outil le plus simple pour vous faire parvenir en direct et très rapidement les informations municipales et/ou associatives. Inscrivez-vous en envoyant un e-mail avec le sujet "subscribe revel-infos" à

sympa@listes.revel-belledonne.com



économique et de préservation des patrimoines. Son action à l'échelle du massif apparaît comme essentielle afin de traiter les enjeux spécifiques de la montagne dont la représentation est souvent minoritaire au sein des différentes organisations territoriales.

Depuis désormais 20 ans, les acteurs locaux se mobilisent pour construire ensemble un projet de territoire durable au sein de l'Espace Belledonne.

L'association fédère aujourd'hui 59 communes, 6 intercommunalités (Grésivaudan, Grenoble Alpes Métropole, Cœur de Savoie, Porte de Maurienne, Oisans, la Chambre), les départements de l'Isère et de la Savoie ainsi que la Région Auvergne-Rhône-Alpes. À ces acteurs publics se joignent également de nombreux organismes socio-économiques représentant l'ensemble des domaines d'activités du territoire : tourisme et loisirs, forêt, agriculture et pastoralisme, préservation et valorisation des patrimoines naturel et culturel...

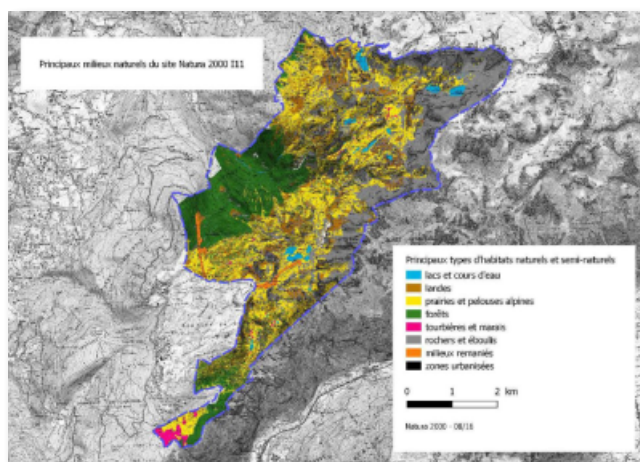
L'Espace Belledonne s'est donné comme mission de promouvoir le développement équilibré et concerté de la chaîne de Belledonne.

Cet objectif repose sur :

- L'affirmation d'une identité Belledonne.
- La préservation et la valorisation du réservoir de ressources et de biodiversité que constitue le massif.
- Le soutien à l'économie de montagne et la diversification des activités économiques.
- Le maintien de la vitalité sociale et culturelle du territoire.
- L'organisation de l'accueil (de loisirs, touristique et résidentiel) à l'échelle de la chaîne de Belledonne.

L'Espace Belledonne porte plusieurs programmes d'actions régionaux et européens (LEADER, Plan Pastoral Territorial, PAEC et Espace Valléen), permettant la réalisation de nombreux projets, le développement de partenariats et la mobilisation des acteurs locaux. Fort de cet engagement et de son ancrage local, l'association se positionne aujourd'hui comme le référent institutionnel du territoire.

Afin d'assurer la reconnaissance, la pérennité et le soutien financier de son action dans la durée, l'Espace Belledonne s'est engagé depuis 2009 dans une démarche de création d'un Parc naturel régional. Cependant, la Région a annoncé fin 2017 qu'elle ne souhaitait pas s'engager à l'heure actuelle dans la création d'un nouveau Parc pour des raisons financières. En contrepartie, une contractualisation sur trois ans a alors été proposée à l'Espace



Belledonne afin de continuer à accompagner la dynamique territoriale impulsée par l'association.

L'Espace Belledonne s'appuie sur une gestion partagée de l'espace qui amène l'ensemble des acteurs à intégrer la biodiversité dans le développement de leurs actions.

Pour 2018-2019, les acteurs du territoire ont fait le choix de se focaliser sur trois activités humaines et trois espèces de faune sauvage à enjeux : pastoralisme, tourisme et chasse ; Loup, Tétrasyre et Bouquetin. En parallèle, l'Espace Belledonne poursuit un travail d'animation territoriale pour faire émerger des projets concernant d'autres activités humaines et espèces de faune sauvage qui pourront être associés au projet par la suite.

Natura 2000, c'est quoi ?

C'est un ensemble de sites qui vise la préservation d'espèces et de milieux remarquables ou menacés à l'échelle européenne. La gestion repose sur deux directives européennes dites "habitats" et "oiseaux". Chaque État membre propose des sites et s'engage à en assurer la conservation. La France possède déjà plus de 1700 sites et le réseau Natura 2000 couvre 12,5% du territoire. En Rhône-Alpes c'est 166 sites, et 26 sites en Isère.

Le site I11 "Cembraies, pelouses, lacs et tourbières de Belledonne, de Chamrousse au Grand Colon", débute au plateau de l'Arselle et s'étend jusqu'à la sortie du Lac Crozet à l'exclusion du domaine skiable de Chamrousse. Il couvre plus 2660 hectares de milieu montagnoux : en effet son altitude s'étale en 1400 mètres et presque 3000 mètres. Il s'étend sur 4 communes (Chamrousse, Revel, la Combe de lancey et Saint Martin d'Uriage). Un document de gestion du site donne le chemin et les orientations pour préserver la faune et la flore du site.



En pratique qui fait quoi ?

La mairie de Revel est la structure animatrice du site depuis 2011. Un Comité de pilotage Natura 2000, présidé par le Maire de Revel et composé des institutions référentes (Région, DDT, DREAL), des différents acteurs et élus du site, mais aussi des observateurs extérieurs (FRAPNA, CEN Isère) se réunit tous les ans pour définir les actions à mettre en œuvre chaque année et échanger sur les projets en cours sur le site. Une animatrice est chargée de faire vivre le site auprès de tous les acteurs locaux (alpagistes, acteurs de la randonnée, collectivités...) et de veiller à la bonne mise en place des mesures de conservation. Le financement est assuré à 100% par l'Union Européenne.

Le patrimoine naturel et les activités humaines du site

Le but principal du réseau Natura 2000 est de favoriser le maintien de la biodiversité, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales. Ainsi, le site ne dispose pas de protection strictement liée à Natura 2000 mais toutefois les activités qui s'y déroulent ne doivent pas avoir d'incidence sur les milieux naturels. Certaines activités et/ou manifestations doivent s'en assurer en réalisant une "évaluation d'incidences".

Les sites Natura 2000 disposent d'outils financiers, les Contrats Natura 2000, ou Mesures agri-environnementales, pour encourager certaines pratiques ou mettre en place des actions innovantes sur le site.

Le site Natura 2000

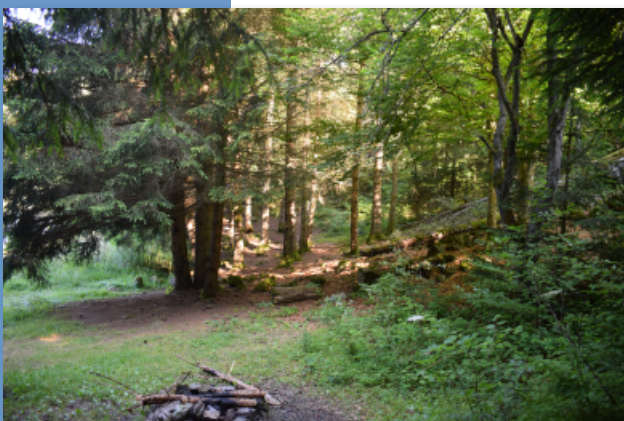
“de Chamrousse au Grand Colon” c'est :

- **24 habitats naturels d'intérêt communautaire, dont 5 d'intérêt prioritaire** couvrant 1993 hectares, soit 73% de la surface du site. Habitats emblématiques : tourbières, forêts de ravins, éboulis rocheux.
- **Environ 500 espèces végétales recensées, dont 41 protégées** (toutes protections confondues), surtout inféodées aux milieux tourbeux, parois rocheuses, prairies de montagnes et forêts. Espèces emblématiques : Ancolie des Alpes, Androsace de Vandiel, Droséra à feuilles rondes.
- **Environ 170 espèces animales recensées, dont 32 espèces protégées** strictement inféodées au milieu montagnard. Espèces emblématiques : bouquetin, tétras lyre, lagopède, leucorrhine douteuse, sympetrum jaune d'or.
- **17 activités humaines à vocation économique et/ou de loisirs** recensées sur le site, concernant une trentaine de structures (associations, entreprises, groupement pastoral ou sylvicole).

Concrètement

Depuis le lancement de l'animation en 2011, l'animation Natura 2000 c'est : un contrat Natura 2000 porté par la commune de Revel qui a permis la réouverture de 3 secteurs de rhodoraie sur le Grand Colon; la signature d'une mesure agri-environnementale avec le Groupement pastoral qui a permis la préservation des lacs et zones humides et le maintien des pelouses alpines; la mise à jour du document d'objectifs du site; la concertation constante entre tous les acteurs du site et du territoire.

Laura Jameau / Animatrice du site Natura 2000
natura2000@revel-belledonne.com

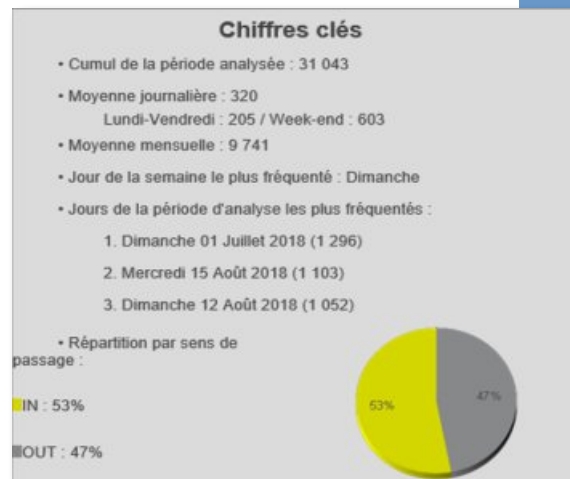


Impacts de l'augmentation de la fréquentation

Une étude réalisée cet été par Natura 2000 montre la très forte fréquentation des sites de Freydières et La Pra. Un éco-compteur mis à disposition par le Département a été installé sur la montée pour le Lac Crozet, et a dénombré environ **31 000 passages de juin à septembre 2018. Le record de personnes comptées sur un jour est de 1296 personnes, un dimanche de juillet.**

Avec l'aide de bénévoles, un comptage collectif a aussi été réalisé le dimanche 13 août de 8h à 18h, afin d'avoir une analyse plus fine de la fréquentation (jours de grande influence, heures de passage), et d'établir le profil type des personnes. La majorité du public était originaire de la métropole grenobloise, âgée entre 40 et 60 ans, avec un niveau ingénieur.

Cette forte fréquentation d'un lieu qui n'est pas adapté à recevoir autant de personnes pose un certain nombre de problèmes.



Des problèmes d'ordre organisationnel et de sécurité

Les jours de grande affluence, le premier problème se trouve à l'arrivée sur le site : "Où se garer ? Il n'y a plus de place sur les terrains qui servent de parkings... Tiens un bout d'herbe, garons la voiture ici !" Et là, ça coince... Les stationnements anarchiques sont gênants pour les acteurs du site. Au parking de la Pliou par exemple (départ pour la Pra), quand le jour est propice à la randonnée, les voitures s'accumulent sur tout le long du chemin, jusqu'à rendre la route trop étroite pour faire passer une ambulance ou un camion de pompier.

Une menace sur la biodiversité

Natura 2000 recense ces principales interactions entre la fréquentation du site et le milieu naturel : dérangement de la faune, piétinement hors des sentiers, baignade dans les lacs et feux de camps.

L'exemple du lac Achard est parlant : site classé emblématique du Massif de Belledonne, il est aujourd'hui victime de son succès, et l'image de la carte postale vieillit mal. Du fait de l'accessibilité aisée du site (1h de marche environ), de nombreuses dégradations sont observées qui mettent en péril le milieu naturel. La forte



fréquentation pose de nombreux problèmes au niveau du piétinement des zones humides (coupe de sentiers, bivouac), de la mise en suspension des sédiments du lac, de la coupe et du brûlage de bois vert (un pin cembro met 300 ans et plus pour atteindre sa taille adulte).

On peut malheureusement déjà observer les mêmes dégradations sur le site de La Pra.

Le lac de Freydières quant à lui abrite des amphibiens en voie de disparition. C'est un site très important pour leur reproduction (le plus important de l'Isère). Hélas, le lac a perdu les trois quarts de sa population ces trente dernières années...



Des pratiques inadaptées

Les règles d'utilisation du site de Freydières La Pra ne sont souvent pas respectées ou pas connues par le public. Elles sont pourtant importantes pour éviter les conflits d'usage entre les différents acteurs présents sur le site...et maintenir une bonne entente. Par exemple, **les chiens doivent être tenus en laisse** pour ne pas laisser de traces dans la nature (piétinement d'espèces sauvages...) ni gêner certains acteurs du site, comme le berger. De nombreux déchets sont aussi régulièrement retrouvés par les agents

d'entretiens sur le site et aux alentours du lac du Crozet : excréments, papiers et déchets divers. **Les personnes qui coupent les sentiers et prennent des "raccourcis" créent des chemins de travers qui sont autant de ravines où la terre est entraînée lors de fortes précipitations. Ceci fragilise les arbres en place, détruit les habitats naturels et empêche l'installation de la flore originelle.**

Perspectives en discussion

La réunion publique du 18 octobre 2018 sur l'avenir des sites de Freydières et la Pra a réuni près de 90 personnes. Les exposés de l'étude menée d'avril à octobre par **Linaëlle Capron**

(stage BTS) ainsi que

les résultats du comptage effectué cet été sur le site Natura 2000 ont permis à l'assemblée de prendre connaissance de la réalité de l'augmentation significative de la fréquentation de ces deux sites, et de ses impacts sur l'environnement.

Les habitants et acteurs ont ensuite pu s'exprimer : l'assemblée, divisée en petits groupes de discussion, a fait remonter remarques, questions et propositions d'actions.

Les participants ont travaillé sur 4 axes :

- Communication, information et pédagogie
- Gestion de la fréquentation
- Préservation de biodiversité
- Développement économique

Les participants ont abordé la nécessaire sensibilisation du public et la gestion de la forte fréquentation. Plusieurs groupes ont proposé d'aménager les parkings de Freydières et de la Pliou : places de parking supplémentaires, optimisation des places, installation de barrières pour empêcher le stationnement anarchique le long du chemin ou pour barrer l'accès jusqu'en haut de celui-ci, etc. La possibilité de mettre en place des parkings payants ou une barrière payante (comme un

péage) pour réduire et gérer le nombre de voitures présentes a été discutée par certains groupes, ainsi que la mise en place de navettes ou un système de covoiturage pour monter sur le site.

Pour sensibiliser le public, les participants ont sollicité la création de nouveaux panneaux d'informations et de pédagogie, répartis sur tout le site de Freydières et sur le chemin menant à la Pra (faire des panneaux "rappels"). Certains groupes ont eu l'idée de mettre en place un guide, une personne qui serait présente sur le site pour faire de la pédagogie (et des contrôles

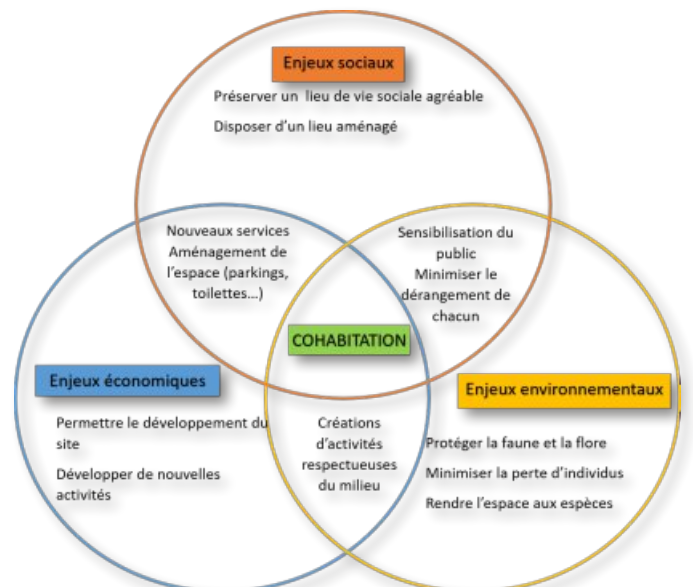


Quelques règles très importantes qu'en bon.ne ami.e de la nature chacun.e saura respecter :

- Rester sur les sentiers
- Ne pas faire de feux
- Tenir les chiens en laisse
- Respecter le plan de circulation des véhicules motorisés
- Ramener ses déchets
- Observer sans toucher
- Profiter en silence
- Demander une autorisation en mairie pour faire une fête et/ou pour camper (sauf en haute montagne où le bivouac est autorisé de 19h à 9h, hors zone concernée par l'arrêté)

Quelques remarques remontées lors de la réunion publique.

- "La fréquentation se voit au nombre de voitures sur la route Domène-Freydières (point noir, les Roussets)"
- "Il faudrait cibler les visiteurs qui ne connaissent pas le milieu de la montagne et sont plus enclins à commettre des incivilités sans le savoir"
- "La montagne, c'est de l'éducation pas de l'interdiction"
- "Le passage entretient les sentiers"
- "Le développement touristique est antinomique avec la baisse de la sur-fréquentation"
- "Il faut prendre en compte la circulation des engins motorisés au sol et aériens"



si les règles ne sont pas respectées). Pour beaucoup, l'information est au coeur du sujet : ont été évoquées des communications sur Internet, via les radios, et même au centre du village, pour ceux qui montent en direction de Freydières.

Réponse aux questions remontées des groupes :

“Que veut dire sur-fréquentation ?”

La sur-fréquentation a lieu quand la pression des visiteurs, des touristes ou des usagers sur un milieu naturel ou semi naturel est telle qu'elle dépasse la capacité du milieu à se régénérer. Elle peut se constater sur différents aspects physiques comme l'abandon des déchets dans la nature, le piétinement des sols, l'érosion d'un milieu, la présence de nombreux véhicules...



“Pourquoi le milieu est-il sensible ?”

Le milieu est sensible comme tout espace naturel. La faune et la flore qu'il présente sont liées et interdépendantes, c'est le principe de la “biodiversité” : une multitude d'espèces liées les unes aux autres par un équilibre fragile. Mais plus les conditions sont “extrêmes” comme en montagne (enneigement prolongé, été très chaud) plus les espèces présentes vont être spécialisées et donc importantes à conserver.

Une perturbation qui peut être bénéfique lorsqu'elle est limitée dans l'espace est dans le temps, peut être destructrice lorsqu'elle est trop importante. Par exemple, un habitat naturel d'éboulis comme il y en a sur l'alpage de Revel, existe par son mouvement continu. Des espèces végétales spécialisées (faible enracinement, durée de vie courte) y trouvent leur habitat préférentiel, qui va être mobilisé par le passage de bêtes sauvages, mais au contraire sera totalement bloqué dans son fonctionnement si la sente devient un sentier de plusieurs mètres de large. En effet, le haut de l'éboulis va continuer à être en mouvement, mais le bas en dessous du sentier va être immobilisé, et les sédiments vont se déposer, permettant l'installation de plantes et d'arbustes qui participent à la fermeture du milieu. Cet habitat d'éboulis étant également le lieu de prédilection pour la reproduction des lagopèdes, la fermeture par les arbustes empêchera leur reproduction et donc fragilisera cette population. Voilà un exemple concret de dépendance des milieux et de conséquences des modifications de pratiques en nombre et en durée.

“Pourquoi les grenouilles ont-elles disparu du lac de Freydières ?”

La présence des grenouilles diminue, c'est un constat, mais nous n'avons pour l'instant pas d'explications scientifiques permettant d'en comprendre la raison. La diminution du nombre de moustiques est-elle une cause ? La concurrence avec certains poissons ? Le comportement de certains visiteurs non sensibilisés attrapant les têtards ? Un manque de tranquillité des amphibiens ?



Le travail de sensibilisation commencé par un groupe d'habitants a déjà permis cet été de développer l'information des visiteurs, et de protéger une zone importante pour la reproduction et la tranquillité de la flore et des amphibiens.

“Comment sensibiliser les Grenoblois ?”

Très bonne question. Comme nous avons pu le constater, il n'y a pas assez d'informations sur les sites. Installer des panneaux pédagogiques et/ou accueillir les visiteurs leur permettrait de connaître les règles de fonctionnement et la vie de la montagne. Il pourrait également être intéressant de travailler avec les offices de tourisme du territoire.



Pour la suite...

Le tourisme fait vivre les territoires de montagne, mais exerce une pression certaine sur les écosystèmes. La présence de plus en plus importante des humains en montagne, et la transformation des pratiques et des pratiquants, complexifie le partage de l'espace. Le défi pour les prochaines années sera d'arriver à concilier enjeux sociaux, économiques et environnementaux.

L'équipe municipale se donne jusqu'à mai-juin 2019 pour continuer le travail de réflexion engagé. Elle souhaite pour cela ouvrir un groupe de travail élus-habitants. Ce groupe, qui devra être représentatif des différents acteurs et utilisateurs du site, travaillera sur les 4 axes abordés en réunion :

- Communication, information et pédagogie
- Gestion de la fréquentation
- Préservation de biodiversité
- Développement économique



Vous souhaitez intégrer le groupe de travail ?

Merci de nous en informer par mail à : mairie@revel-belledonne.com

Votre avis nous intéresse !

Vous n'avez pas pu venir à la réunion publique du 18 octobre et vous souhaitez contribuer à la réflexion ? Vous étiez là, mais vous souhaitez nous partager votre point de vue par écrit ?

Faites-nous remonter votre expérience, votre vision de la problématique, vos questions ou vos propositions, par mail à : mairie@revel-belledonne.com

Un espace dédié aux échanges et au projet sera créé sur le site Internet de la commune.

Retour sur l'arrêté "bivouac"

par **Bernard Michon**

J'ai été interpellé par quelques revéolois concernant l'arrêté municipal pris cet été et interdisant le bivouac dans le secteur de la Pra.

Le bivouac est autorisé sur la plus grande partie du territoire de la montagne communale. Le secteur déterminé par l'arrêté concerne uniquement une partie de la plaine de la Pra, les contreforts de cette dernière et le secteur du lac Merlat.

Le site de la Pra et du Grand Colon est un espace particulier puisqu'il a été reconnu au niveau européen pour la richesse de ses habitats, d'où découle une biodiversité remarquable. Il est pour cela classé site Natura 2000 depuis plus de 15 ans (pour plus d'informations voir sur le site Internet Natura 2000 Chamrousse Grand Colon). D'autre part, la prairie du Grand Colon fait partie du périmètre de protection des captages de Domène et de la Dhuy. Ces réalités nécessitent impérativement que les pratiques humaines sur le site respectent la sensibilité de cet espace.

L'augmentation très importante de la fréquentation humaine à toute heure du jour et de la nuit et les nouvelles pratiques de

loisir été et hiver ont un réel impact sur la quiétude de la faune. Le dernier comptage au départ de La Pliou en direction de la Pra fait apparaître plus de 30 000 passages sur 2 mois et demi.

Le bivouac en tant que tel n'est pas forcément problématique mais c'est la conjonction de la sensibilité du milieu et de sa fréquentation importante qui m'ont amené à réguler cette pratique. Il est important que les randonneurs prennent conscience que la montagne, bien qu'espace de liberté, doit être respectée. L'exemple de la dégradation du lac Achard doit nous alerter : l'eau est polluée, les berges sont dévégétalisées, les arbres sont sectionnés pour réaliser des feux de camp, et les nombreux foyers dégradent la végétation et le paysage...

Le secteur de la Pra est une zone de pastoralisme où la pratique est structurée : l'espace de stationnement des moutons est délimité, entraînant une cohabitation difficile avec les bivouacs.

La présence sur le site cet été de l'équipe Natura 2000 et de bénévoles venus observer la fréquentation était aussi l'occasion d'expliquer la problématique et d'informer du sens de cet arrêté.

Centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918.

Bernard Michon et le Conseil Municipal ont le plaisir de vous inviter à la cérémonie commémorative de l'anniversaire de la Victoire de la 1^{ère} Guerre Mondiale **dimanche 11 novembre à 11h30** devant le monument aux morts.

La cérémonie sera suivie de la plantation d'un chêne, Espace Guimet, afin de marquer le centenaire de l'Armistice de 1918 (arbre offert par la Communauté de Communes du Grésivaudan). A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera offert par la municipalité, salle Freydane.

Soirée d'accueil des nouveaux habitants

Vendredi 30 novembre à 19h à la maison Guimet (salle de la cantine) la soirée d'accueil des nouveaux habitants sera l'occasion de souhaiter la bienvenue à Revel aux nouvelles personnes ayant emménagé cette année sur la commune. Environ 25 nouveaux foyers sont attendus cette année par l'équipe municipale et les représentants des associations de Revel, pour leur présenter le village et leur souhaiter une bonne arrivée !

Participatif & Groupes habitants

Groupes de travail "élus-habitants"

Pour continuer à travailler dans une démarche participative, l'équipe municipale a souhaité cette année ouvrir 2 groupes de travail aux habitant.e.s : un groupe de travail sur l'avenir du site de Freydières et un groupe de travail sur le péri-scolaire (voir à ce sujet l'article en rubrique "Vie Scolaire et périscolaire"). Ces groupes se réuniront 2 à 3 fois dans l'année.

Si ces sujets vous intéressent, rejoignez l'un de ces groupes !

Merci de contacter la mairie : mairie@revel-belledonne.com

Marché des créateurs et producteurs locaux

Dimanche 25 novembre de 9h à 17h30 à la salle de l'Oursière.

3^{ème} édition !



Au cœur du village de Revel, une trentaine de producteurs et artistes locaux vous proposeront peintures, sculptures, bijoux, textiles et couture, savons, créations culinaires : chocolats, confitures, confits, miel et autres gourmandises. De quoi remplir avec bonheur la hotte du Père-Noël !

Entrée gratuite.

Petite restauration possible sur place.



Avancées des travaux école-mairie

D'après le planning actuel, la fin des travaux est toujours prévue pour la fin janvier 2019. Nous sommes dans la phase de second oeuvre. **L'inauguration aura lieu la matinée du samedi 15 juin** en présence des enfants de l'école élémentaire qui nous présenteront le spectacle créé cette année avec la compagnie Ces Temps-Ci (voir article en rubrique Vie scolaire et périscolaire)

Entretien du cimetière

Par décision municipale, nous n'utilisons plus de produits phytosanitaires, et donc de désherbant, sur l'ensemble de la commune. Cela permet de préserver les eaux et les sols de cette pollution. La mairie a fait l'acquisition d'un désherbeur thermique, subventionné à 80% par l'Agence de l'eau. L'entretien du cimetière nécessite des passages réguliers et malgré toute l'attention que nous y portons, le fait de ne plus utiliser de produits chimiques peut induire la présence modérée d'herbe dans les allées. Par ailleurs, les mauvaises herbes qui poussent sur certaines concessions peu entretenues disséminent des graines et rendent le travail des services techniques plus difficile. Il revient donc à chacun d'assurer l'entretien de ses concessions.

L'aménagement du nouveau cimetière sera réalisé ce printemps : les allées seront goudronnées afin de faciliter les déplacements.

Chauffage à l'église

Les anciens chauffages de l'Eglise ont été supprimés. Un nouveau système de chauffage par rayonnement sera installé sur les piliers d'ici fin novembre. Ces travaux clôtureront le projet de mise aux normes des installations électriques de l'Eglise.

Travaux sur la prise d'eau de la centrale hydroélectrique "Pia"

La société Aventron, propriétaire de la centrale hydroélectrique "Pia" située à Domène, effectue une mise en conformité des ouvrages (prise d'eau, mise en place d'une passe à poissons, automatisation du système). Les travaux ont débuté tardivement cet été à cause du niveau élevé des eaux due à la fonte de la neige, plus importante cette année. La prise d'eau étant située au fond de la gorge du Doménon, le seul moyen d'accès est l'hélicoptère. Les travaux, coordonnés par la société EREMA, ont été réalisés en concertation avec la mairie pour éviter au maximum les coupures de la voirie dans le secteur des Martinots et du Château. Ils seront terminés vers la mi-novembre.

Talon pascal
38420
tel: 07.60.85.17.87
talon.pascal@gmail.com

Multiservice
-Dépannage plomberie.
-Ramonage bois,gaz,fuel.
-Entretien **poêle à granules**

Rapidité d'intervention 7j/7

POISSONNERIE
LE PETIT BATEAU

Gérald HUMBERT
06 08 34 94 04

4, rue Alfred de Musset • 38430 MOIRANS

Inscriptions sur les listes électorales

La grande nouveauté de cette réforme tient en la création d'un répertoire électoral unique et national géré par l'INSEE. Cela permettra notamment des inscriptions beaucoup plus souples. L'inscription pourra se faire jusqu'à 6 semaines avant le scrutin. Pour l'année 2019 (année charnière de la réforme) les inscriptions seront possibles jusqu'au 31 mars 2019. Néanmoins, si vous n'êtes pas encore inscrit.e sur les listes électorales, nous vous conseillons de le faire dès à présent.

Rappel : élection des représentants au Parlement européen le 26 mai 2019.

Les demandes doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes (fournir une pièce d'identité et un justificatif de domicile). Toutefois, les personnes qui ne peuvent se présenter elles-mêmes à la mairie peuvent adresser leur demande par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet, disponible en mairie, ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté.

Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription. En effet, l'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L.9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter.

Une réforme de la gestion des listes électorales et des modalités d'inscription verra le jour dès le 1er janvier prochain.

Déclaration annuelle de ruches : du 1er septembre au 31 décembre



La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue. Elle participe à la gestion sanitaire des colonies d'abeilles, la connaissance de l'évolution du cheptel apicole, et la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

La déclaration doit être réalisée chaque année, entre le 1er septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation. Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr / 01 49 55 82 22

A noter : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire. Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches, à réaliser obligatoirement entre le 1er septembre et le 31 décembre 2018.

DÉCLAREZ VOS RUCHES
ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

- CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTEL APICOLE
- AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES
- MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE
mesdemarches.agriculture.gouv.fr

Le passage au PLU : où en est-on?

L'élaboration du PLU a été ralentie par l'intégration du schéma d'assainissement réalisé par la Communauté de communes. Nous serons en mesure de vous présenter lors d'une réunion publique **le 6 novembre à 18h30 salle de l'Oursière** une version encore provisoire du PLU, qui devrait être approuvée au printemps.

Campagne d'information sur les risques industriels majeurs

Chaque citoyen possède le droit à l'information sur les risques auxquels il est soumis dans certaines zones du territoire, qu'ils soient naturels ou technologiques, et sur les mesures de sauvegarde qui le concernent. Revel se trouve dans un périmètre concerné par un risque industriel majeur - risque de nuage toxique en cas d'accident - lié à l'entreprise VENCOREX à Pont-de-Claix (périmètre comprenant les communes situées à 15 km alentour à vol d'oiseau). Dans ce contexte, **vous trouverez joint au Revel Dialogue la brochure d'information** de la préfecture de l'Isère.

Déchets

Collecte des déchets : fonctionnement des Points d'Apports Volontaires

La collecte des déchets fonctionne depuis janvier 2018 avec des Points d'Apport Volontaires, répartis à 12 endroits sur la commune de Revel (carte disponible sur notre site).

Une évaluation de ce système sera réalisée après un an de fonctionnement, mais les services de la Communauté de communes observent déjà une nette amélioration de la qualité du tri : et c'est une bonne chose !

L'encadré ci-joint rapporte quelques erreurs encore fréquemment rencontrées dans les bacs de tri (jaunes). Nous rappelons aussi que **les bacs à papier (bleus) ne sont pas adaptés aux grands cartons mais**

seulement aux papiers, journaux et cartonnettes. Les gros déchets type gros cartons, cagettes, vaisselle cassée, appareils électroménagers ainsi que **les déchets verts sont destinés aux déchetteries.**

Enfin, si les bacs de votre point habituels sont pleins, merci d'aller temporairement déposer vos déchets dans un autre point, pour éviter tout débordement.

Nous rappelons aussi que des services d'appui sont mis en place par la Communauté de Communes pour les personnes à mobilité réduite : renseignements en mairie.

La collecte en Points d'Apports Volontaires est une 1ère étape vers une meilleure gestion des déchets. Le travail va se poursuivre par des actions sur les déchets humides : il y a aujourd'hui 50% de biodéchets potentiellement compostables dans les poubelles d'ordures ménagères. Ces biodéchets, constitués à 50% d'eau, sont...brûlés ! Sachant que l'incinération de ce type de déchets produit des dioxines qui sont traitées ensuite...

Conclusion : le meilleur déchets est celui qu'on ne produit pas !

Les erreurs fréquentes

Ce qu'il ne **faut pas mettre** dans les bacs de tri... mais qui est fréquemment retrouvé :

- Ordures ménagères
- Textiles et Chaussures
- Objets en plastique : seaux, bassines
- Cagettes en bois
- Objets électriques ou électroniques : aspirateur, clavier d'ordinateur, calculatrice, guirlandes lumineuses
- Déchets de bricolage : gaines électriques, tuyaux PVC, cartouches de bricolage, câbles électriques, ferrailles, bâche plastique, bois
- Verre : bouteilles, pots...

Des séances de sensibilisation sont prévues à l'école de Revel, cette année auprès des classes de CP-CE1 et CE1-CE2 qui auront 2 animations réalisées par les conseillers déchets de la communauté de communes.

Déclaration préalable

- **MEYGRET Eric**, montée du Clos du Rey, surélévation toiture, accordée le 25/06/2018
- **CORTIAL Johan**, route du Soubon, création piscine, accordée le 19/06/2018
- **MATRINGE Alexandre**, chemin de Pré Chabert, réhabilitation énergétique et extension toiture, accordée le 16/08/2018
- **BOUCHARD Astrid**, chemin de la Chaume, création sas d'entrée, accordée le 16/07/2018
- **AMIGUET Nicolas**, place de la Mairie, rénovation toiture et pose fenêtre de toit, accordée le 25/05/2018
- **PREVOST Xavier**, montée du Clos du Rey, création d'une terrasse, accordée le 17/07/2018
- **DAVIN Christian**, route des Contamines, installation photovoltaïque, accordée le 12/06/2018
- **BOUVIER Dominique**, montée des Allières, installation fenêtre de toit, accordée le 13/07/2018
- **DEVIENNE Guy**, route de la Bourgeat, réfection toiture, accordée le 13/07/2018
- **CHABAUD Jean**, route du Balcon de Belledonne, installation photovoltaïque, accordée le 09/07/2018
- **PIANTINO Michel**, route de la Tour, abri bois, accordée le 02/08/2018
- **MASTROPIETRO Stéphane**, route d'Uriage, détachement d'une parcelle constructible de 1290 m², accordée le 23/08/2018
- **MICHEL Cécile**, route d'Uriage, peinture volets existants, accordée le 03/08/2018
- **ROUX Marie-Elodie**, route du Bourg, transformation fenêtre en porte fenêtre, accordée le 27/08/2018
- **ACHARD Philippe**, route du Mont, réfection toiture, accordée le 18/09/2018

- **COUDERT Jean-Claude**, route de Freydières, pose panneaux photovoltaïques, accordée le 18/09/2018
- **NAVARRO Eric**, route des Eaux, transformation fenêtre en porte fenêtre et remplacement de toutes les menuiseries, accordée le 25/09/2018

Permis de construire

- **BATISSE Sébastien**, la Bourgeat, construction maison individuelle, accordé le 05/06/2018
- **LADAKIS Sylvaine**, route des Contamines, extension et aménagement partiel du garage, accordé le 08/06/2018
- **FAURE-BRAC David**, la Bourgeat, construction maison individuelle, accordé le 12/06/2018
- **MICHALLON Philippe**, les Jacquets, abri véhicules, accordé le 13/04/2018
- **BLACHON Hervé**, les Faures, création d'une terrasse, accordé le 27/07/2018

Vous pouvez prendre connaissance de tous les dossiers acceptés concernant les déclarations préalables et les certificats d'urbanisme opérationnels sur le panneau municipal sur la place de la mairie.

Couverture - Charpente - Zinguerie

Bardage - Isolation - Etanchéité - Plancher Piscine



Bien chez TOIT...

CCZ - Curot - Philippe
 "Les Guimets"
 38420 REVEL
 Téléphone : 04 76 89 83 66
 Portable : 06 58 09 33 22
philippe.curot@orange.fr



Zanone Plomberie Chauffage Ventilation

Chauffage Fioul, Gaz Naturel et Propane
 Plomberie - Sanitaire
 Energies Renouvelables (Bois-Solaire)
 PG, Qualisol, Qualibois

Charrière Neuve 38 420 Revel
 Tel : 04-76-89-86-27 Fax 09-74-44-52-05



Zanone
 Pascal

zanone@zpcv.fr
www.zpcv.fr
 06-09-26-07-40

Conseil municipal du 3 mai 2018

- Demande de subvention pour travaux sylvicoles
- Demande de subvention pour l'achat d'un désherbeur thermique
- Délibération budgétaire modificative relative au transfert de l'eau et de l'assainissement
- Délibération d'affectation des résultats du budget de l'eau et de l'assainissement à la Communauté de Communes du Grésivaudan

Délibérations votées lors des derniers conseils municipaux

Conseil municipal du 28 juin 2018

- Plan d'aménagement forêt communale – plan de gestion 2018/2037
- Délibération budgétaire modificative n°1 budget principal
- Etablissement servitude de passage de canalisation d'eaux pluviales en terrain privé
- Achat parcelle cadastrale b 538 aux héritiers de Mme Thérèse Giroud
- Vente de la parcelle b131 par l'institut Pasteur à la commune de Revel

Conseil municipal du 4 septembre 2018

- Autorisation à déposer et signer une déclaration préalable pour travaux sur le chalet d'alpage du Colon
- Demande de subvention auprès du Grésivaudan pour projet communal énergie et rénovation thermique construction 4 classes et rénovation bâtiment école/mairie
- Filière administrative : transformation du poste d'adjoint administratif principal de 2eme classe en poste d'adjoint administratif
- Achat des parcelles cadastrales b538 et b531 aux héritiers de Mme T. Giroud
- Décision budgétaire modificative n°2 du budget principal
- Demande de subvention pour création de mares à Freydières

Retrouvez les délibérations dans leur totalité sur le site :



www.revel-belledonne.com

Etat Civil

Naissances :

- **TYRODE Louhan**, né le 22 mars 2018
- **CLAUSTRAT Maëline**, née le 8 juin 2018
- **GUIOT LAURENT Azénor**, née le 19 juillet 2018
- **DUCROCQ Emma**, née le 04 août 2018

Décès :

- **CORNIER Henri**, décédé le 18 février 2018
- **CORNIER Josette**, décédée le 8 avril 2018
- **GIRAUD-CARRIER Fernand**, décédé le 14 avril 2018
- **IONESCU Gelu**, décédé le 26 mai 2018
- **DIDIER-CHALUT Fernand**, décédé le 5 août 2018

Mariages :

- **BOUTELOUP Ludovic** et **BRUYER Fanny**, le 24 août 2018
- **LAGRASTA Clarisse** et **GUILLOUD Nicolas**, le 1er septembre 2018

Retour sur le courseton du vendredi 12 octobre

Le beau temps était au rendez-vous pour le courseton de l'école élémentaire. Cette 5^{ème} édition a vu courir tous les enfants du CP au CM2...et même quelques parents ! Merci aux enseignants et aux parents impliqués dans l'organisation de cette manifestation importante pour nos enfants. Et BRAVO à nos jeunes sportifs !



Garderie du matin

La garderie du matin mise en place dès la rentrée scolaire de manière expérimentale est suffisamment fréquentée pour que ce service soit maintenu pour l'année scolaire en cours. L'accueil est assuré dès 7h30 par les ATSEM de la maternelle : Mélanie et Noémie. Des livres et des jeux sont mis à la disposition des enfants qui le souhaitent, pour un démarrage en douceur de la journée.



“Bonbonnes“ : Un projet culturel à l'école élémentaire

La Compagnie **Ces Temps-Ci**, basée dans le Grésivaudan, accompagnera cette année les quatre classes de l'école élémentaire dans une création artistique collective.

Une dizaine de séances par classe permettront de mener ce projet pédagogique et aboutiront à la création d'un spectacle qui sera joué lors de l'inauguration de l'école et de la mairie le 15 juin 2019.

Péri-scolaire : Groupe de travail parents-élus

Dans l'objectif d'impliquer les parents dans la vie péri-scolaire (cantine, garderie, centre de loisirs), nous proposons de constituer un groupe de travail "parents-élu.e.s" qui se réunira 2 à 3 fois par an. La 1^{ère} rencontre aura lieu le **mardi 20 novembre à 20h à la Grange Freydane**.

Ce groupe travaillera dans l'intérêt collectif des enfants, à partir des thématiques ou questionnements apportés par les parents.

Si vous êtes intéressé.e.s, merci d'envoyer vos coordonnées par mail à :

mairie@revel-belledonne.com

ELECTRICITÉ GÉNÉRALE
DOMOTIQUE
AUTOMATISME
ALARMES
VIDÉOPROTECTION
VMC
ANTENNES...

Antoine Angelier
VOTRE ELECTRICIEN
07 60 19 26 59

LE MONT - 38420 REVEL
ANTOINE.ANGELIER@ORANGE.FR

1 PEYRAUD CONSTRUCTION

ENTREPRISE GENERALE DE BATIMENT
CONSTRUCTION - RENOVATION
390 ROUTE DES GEYMONDS - 38420 REVEL
04 76 89 81 07 / 06 038 23 038
peyraudconstruction@free.fr

La jeunesse sur le balcon !

Après ce bel été riche en séjours, souvenirs, émotions, sport, rires, plongée, etc. nous avons recommencé l'année avec une sortie famille (ados et parents) le 28 septembre. Descente de l'Isère aux flambeaux en canoë. Ce fut bucolique et magique. Les parents et les enfants étaient enchantés ! La prochaine sortie sera aux environs du mois de mars puis en juin avec un laser game (tant demandé).

Pour les vacances de la Toussaint, nous sommes complets ! Avec une semaine de graff et rap (notre trace sera laissée à l'espace Guimet), une semaine course d'orientation (il ne faudra pas perdre le nord...) et 3 jours d'activités terrifiantes. Le 31 octobre nous serons à Walibi...on va se faire courser par des clowns à la tronçonneuse, taux d'adrénaline à 275 %.

Les prochains vendredis seront : laser game et pizza, sortie au marché de Noël, et Ciné J à l'espace Aragon.

Tout est visible sur www.le-gresivaudan.fr/jeune

A très vite chez la jeunesse !

Cyrielle SAVELLA - Coordinatrice jeunesse

Service développement social - Direction de l'action sociale et culturelle

07 71 91 57 20 / csavella@le-gresivaudan.fr

disponible du mercredi au vendredi en période scolaire

Activité neige 2019

L'accueil de loisirs du Balcon de Belledonne propose pour les 6-13 ans 9 sorties ski loisirs les samedis après-midis à Chamrousse : les 12, 19 et 26 janvier; 2 et 9 février; 9, 16, 23 et 30 mars.

Ouverture des inscriptions fin octobre, clôture le 2/12/2018

Les enfants sont accompagnés par des animateurs ayant le BAFA. Cours de ski avec des moniteurs ESF et passage d'étoiles.

Attention : les enfants inscrits en 2018 au centre de loisirs sur la période des vacances scolaires sont prioritaires.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la directrice Emilie Ruel.

Emilie RUEL

Responsable ALSH Balcon de Belledonne

06 87 71 53 04 / eruel@le-gresivaudan.fr



Recrutement d'animateurs.trices

Pour chaque période de vacances scolaires (hors Noël), le centre de loisirs recrute des animateurs. Peut-être connaissez-vous des personnes (diplômées ou non) qui seraient intéressées pour travailler dans le secteur de l'animation ? L'âge requis minimal est de 16 ans, la personne peut être titulaire du BAFA ou non.

Pour toute demande de renseignement, vous pouvez contacter Emilie Ruel, directrice de l'accueil de loisirs du Balcon de Belledonne au 06 87 71 53 04 ou eruel@le-gresivaudan.fr.

Les autres centres de loisirs intercommunaux recrutent également pour les mercredis et les vacances scolaires. N'hésitez pas à contacter les directeurs des différents centres de loisirs en envoyant CV et lettre de motivation via le site internet du Grésivaudan <https://www.le-gresivaudan.fr/115-offres-d-emplois.htm>

Virginie Strano

Direction Enfance et Parentalité, secrétariat du centre de loisirs intercommunal du Balcon de Belledonne

06 02 44 85 14 / vstrano@le-gresivaudan.fr

Retour de séjour en Sicile

Nous sommes 7 jeunes de 19 et 20 ans ayant grandi à Revel. Nous avons décidé de partir ensemble en vacances cet été. Cependant, étant tous étudiants, nos moyens financiers sont restreints. Nous avons donc fait appel au CCAS de la mairie de Revel et au projet « Coup de Pouce » qu'il met en place. Cette aide financière nous a donc permis de profiter encore plus de notre séjour en Sicile du 3 au 13 juillet 2018.

En effet nous avons pu aller faire un tour sur l'Etna, visiter le village de Taormina et ses très belles plages, et aussi monter en haut de la Rocca qui surplombe Cefalù et offre une vue exceptionnelle.

Nous souhaitons donc remercier la Mairie de Revel ! Nous avons vécu des moments inoubliables en Sicile et nous en garderons d'innombrables souvenirs!!

GRAZIE !!!

**Léa, Clarisse, Mathilde, Margot,
Rémi, Guillaume et Landry.**



Retour sur la méga fête "Peuples du Monde" du samedi 15 septembre

Le CNEUF

Le savant fou, inventeur de l'alambico-crio-téléportation. Le pari de notre savant fou revélois a été relevé ! Tous les éléments étaient favorables en ce 15 septembre 2018 et 13 peuples sont donc apparus à Revel. Vous étiez 420 à défiler. Beaux moments partagés autour des jeux et de l'échange culinaire inter-peuples. Et mémorable soirée autour de l'alambic et de la deudeuche du savant. Il nous reste de beaux souvenirs à partager !



Comme un grand moment de partage et convivialité Entre les peuples du monde entier.

La Tour - Pré Chabert / Le Japon

Après être passée sous le Tori d'IKAE, notre jeune impératrice tout droit venue du mont Fuji,



en passant par La Tour et Pré Chabert, a eu l'immense honneur d'offrir un sabre sacré et des Geta aux vénérables représentants des associations revéloises.

Les Roussets - Les Gitans

L'histoire le prouve : les gitans des Roussets sont des Roms et non des « gens du voyage ». Jaco, le chef de clan explique qu'ils en ont marre d'avoir toujours à se déplacer à travers les Roussets, les uns chez les autres, pour se voir et faire la fête. Ils veulent se sédentariser tous sur un même terrain...

Et ont choisi le terrain où se déroule la fête des peuples du monde, central, plat etc. Ils demandent aux officiels, outre la réalisation de quelques menus aménagements à réaliser par la commune, le droit de propriété dudit terrain, dans les plus brefs délais voire immédiatement... Sans qu'il soit bien sûr nécessaire de s'engager dans une lourde et fastidieuse révision du PLU...

Le Sauzet - les Allières - le Galapant

Allemagne - Bavière

C'est du fin fond de la Bavière
Que les Leffes du Sauzet
Ont partagés quelques bières
Avec des peuples étrangers

Tout a déjà bien commencé
Par une chorégraphie endiablée
Sur laquelle nous nous sommes bien amusés
Jusqu'à la fin de la soirée

Encore une fois le C neuf nous aura bien épaté
Et cette journée restera gravée



Les Molettes / L'Inde

Trouver un peuple : celui qui a un œil entre les yeux ? Bravo Camille, bonne idée !

Nous serons l'Inde : connaître cette culture, leur cuisine, leurs symboles. Trouver nos costumes, une



musique, une chorégraphie.

Répéter la danse à 20 puis répéter à 40 ... Fabriquer Ganesh, faire des fleurs en papier, mettre au point le jeu du serpent et des échelles ...

Depuis février 2018 l'Inde est entrée aux Molettes, pour notre plus grande joie. Nous nous sommes retrouvés entre voisins, rencontrés, découverts.

Et puis voici le Jour de la Fête ! L'énergie de tous ces hameaux et un superbe moment de convivialité partagée. Merci le C9 ! Merci les revélois !

Retrouvez la vidéo de la fête sur youtube "Peuples du monde revel 2018"



<https://youtu.be/6vYWIF8AWRo>

Les Guimets - les Faures - Chenevas Les Maoguifaires



Sur une île du Dauphiné
Les savants fous se sont concertés
Sur une idée pour se marrer
Et dans une grande convivialité.
Le peuple des faures et des guimets
S'est rassemblé pour vous présenter
Le haka des « Maoguifaires » pour vous faire
rigoler.
Les savants fous ont bien gagné ce qu'ils voulaient :
Réunir des gens bien lunés, qui ont envie de
s'amuser
Et qui ont passé une bonne journée !
Pour un trophée bien mérité.
Merci et...à dans quelques années.

La Croix de Pinet / Australie



Dès le mois de janvier, à l'initiative de Patricia notre pilote, des réunions ont eu lieu pour réfléchir et préparer cette fête. La ferme des Émeus a été la base de la réflexion : utiliser cette activité locale pour s'amuser, toutes générations confondues.

La Croix de Pinet est devenu un peuple d'Australie, les Emeurigènes, avec leurs costumes aborigènes agrémentées de plumes d'émeus, avec les animaux de ce territoire, avec son habitat fait de branchage, avec les fermiers et les chasseurs, et son plat typique revu par les Emeurigènes : une omelette aux œufs d'émeus !

Tout le monde a participé à la danse "bondissante" des Emeurigènes. La journée a été un succès total, la fête une énorme réussite. "Le Comité des Fêtes" de La Croix de Pinet proposera à nouveau sa candidature pour la nouvelle édition dans deux ans, tellement l'ambiance et le plaisir de se retrouver

autour d'un projet festif a été un succès.
Merci à tous et toutes pour votre implication et bonne humeur !

Les Contamines / Zoulous



Après avoir été contaminés en lépreux en 2016, nous avons opté pour représenter un peuple vaillant de l'hémisphère sud : les Zoulous. Habillés de nos pagnes, armés de nos lances et boucliers et accompagnés de nos plus belles compagnes, nous avons défilé fièrement devant vous Revelois. Et on s'est bien marré ! Le hameau des Contamines sera de nouveau présent en 2020? 2021? pour la prochaine édition.

Le peuple zoulous des Contamines

Charrières Neuves - Combe Rozet Mexicains - Fête des morts

Fête mortelle, d'enfer pour les mexicains. Que de beaux voyages nous avons fait en 1 seul jour!! Que de merveilleux pays visités, de mets succulents goûtés, de rencontres extraordinaires, de délires assumés... Bravo les revélois, bravo le C9 et vivement la prochaine fête.



Le Cornet - Les Eaux / Afghanistan

Première participation de notre hameau, réussite dansante et culinaire, vivement la prochaine édition.

Corps d'Uriage Chine (Yunan)

Mélange de muraille et de OUIGO, on a bien rigolé.





Le Mont / Le Tibet

Sur une ambiance zen...OM MANI PADME HUM...la corruption des juges à l'alcool local n'a pas fonctionné.

Saint Jean le Vieux / Mongolie

Première participation pour nous, que de bons souvenirs, vivement la prochaine.



Le Bourg - les Rajats / Peuple africain le "Bourg qui n'a pas chaud"



Le bourg qui n'a pas chaud mais qui est très fier de vous avoir présenté ses skieurs, ses musiciens, ses danseuses, ses cuisinières, ses bûcherons, ses combats de coqs et son accueillant stand parfumé au gingembre et à la bonne humeur... On vous dit à bientôt !

Castors du Dimanche

Un beau succès pour la Fête de Freydières 2018

L'édition 2018 de la Fête de Freydières a une nouvelle fois rencontré un vif succès en ce week-end des 18 et 19 août 2018 avec de nombreux visiteurs sur les deux jours.

Tout a débuté le samedi en fin matinée avec l'inscription pour le concours de pétanque de près d'une cinquantaine de doublettes. Tous les participants se sont affrontés amicalement tout au

long de l'après-midi jusqu'à la finale qui s'est quasiment terminée à la nuit.

Si les parents ou les grands-parents se concentraient sur le « bouchon », les plus jeunes pouvaient profiter des jeux divers et variés tels que la pêche à la ligne, le château gonflable

ou bien le chamboule-tout. Tout le monde a pu ensuite profiter de la soirée et même de la nuit en dansant et chantant à tue-tête pendant le bal.

Le lendemain, le soleil était une nouvelle fois au rendez-vous. Dès 10h, le marché artisanal composé de plus de 20 artisans accueillait ses premiers visiteurs. Les artisans présentaient leurs créations

diverses et variées telles que des bijoux, des objets en terre, de la sculpture sur bois, des savons, de la vannerie, des créations en métaux. Il était également possible de trouver de nombreux produits alimentaires locaux ou non pour le plaisir des gourmands !

La nouveauté de l'édition 2018 consistait en l'organisation d'un repas champêtre le dimanche midi au cours duquel plus de 300 convives ont pu partager un repas chaud composé notamment d'une spécialité dauphinoise que sont les ravioles cuites à la chaudière. Un grand succès pour ce repas que nous n'hésiterons pas à renouveler l'année prochaine.

Le dimanche après-midi, le concours de bûcherons, toujours très impressionnant, a accueilli près de 30 participants locaux ou en provenance des départements limitrophes. Tout l'après-midi a été ponctué d'animations musicales (Accordéon Dansant, démonstration de Danse Country) et bien entendu des rires et de la joie des enfants pouvant largement profiter des jeux et de l'espace offert par ce site merveilleux qu'est Freydières.

Un grand merci aux nombreux visiteurs présents pendant ces deux jours ainsi qu'un vrai coup de chapeau aux bénévoles de l'association pour une organisation sans faille ! Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour l'édition 2019.



Le bureau des Castors Du Dimanche

lescastorsdudimanche@gmail.com

Gym en forme

Je suis Lyliane Chabaud, professionnelle en Gym Santé depuis 35 ans à Revel et sur la région. Je vous propose une séance hebdomadaire de gym pour vous mettre en forme !

Les thèmes des séances sont variés ainsi que la musique et le matériel utilisé, histoire de travailler sans voir le temps passer. Ecouter vos muscles se contracter, s'étirer, se relâcher et aussi s'abandonner est un **jeu** ! Tout cela dans une ambiance musicale et conviviale où l'on rit aussi beaucoup !

Après une séance de Gym en Forme vous repartez en forme pour toute la journée !

- **Tous les vendredis de 8h30-9h45.**

Possibilité d'un cours d'essai gratuit.

Lieu : Salle Bleue - Espace Guimet (1er étage)

Contact : famille.chabaud@free.fr / **06 32 10 28 88**

Yoga dynamique

Le Yoga peut-il être dynamique ? Oui ! Le Yoga est une science et un art traditionnel oriental qui vise à équilibrer le corps et l'esprit en vue de l'épanouissement global de la personne. La pratique des postures vise à la fois la **fermeté**, la **souplesse** et la **détente** des muscles et articulations ainsi que le «**lacher-prise**» de nos pensées (relaxation). Ce sont toutes les couches de notre être qui sont touchées, des plus grossières (os, muscles, tendons, peau) aux plus subtiles (respiration, digestion, circulations : sanguine, énergétique, émotions, pensées...).

Diplômée en Yoga Iyengar et en continue formation, je vous propose des séances où les postures s'adapteront à vous (et non l'inverse !).

Je vous propose 2 créneaux :

- **Le lundi 18h30-19h45 : Yoga de soirée.**

C'est le moment où l'on «décompresse » pour se retrouver soi-même, se réunifier.

- **Le mercredi 6h45-7h45 : Yoga Matinal.**

Idéal pour vous mettre en forme avant d'aller au boulot et pour toute la journée.



Possibilité d'un cours d'essai gratuit

Lieu : Salle bleue de l'espace Guimet.

Contact : **Lyliane CHABAUD** / famille.chabaud@free.fr / **06 32 10 28 88**

Ent. ROVIRA
Terrassement
Débroussaillage
Enrochement
Déneigement

38420 Revel

ent.rovira@gmail.com
04.76.89.80.38
06.37.43.33.20

BB
BALLESTRA
DE
BELLEDONNE

PAYSAGES & SERVICES

TYRODE Grégory
REVEL, Les Guimets
04 76 62 92 80 / 06 30 25 66 27
tyrodegregory@gmail.com

CREATION
- Terrasse bois
- Arrosage automatique
- Dallage
- Engazonnement
- Terrassement

ENTRETIEN
- Taille
- Tonte
- Elagage
- Abattage
- Soins aux arbres
- Déneigement

Rétrospective des activités du club de la saison 2017-2018

Nous avons commencé l'année le 6 janvier 2018 par déguster la galette des rois. La manifestation a réuni une trentaine de personnes.

Ateliers culinaires : Patrice Flamand a animé les ateliers culinaires. Les participants ont appris à cuisiner l'Apple Strudel, le cari de poulet, diverses terrines. La saison s'est terminée par un repas gourmand préparé par le chef à la salle des fêtes de St Jean le Vieux.

Sorties culturelles : Festival du film de montagne à Autrans (décembre 2017); Musée dauphinois de Grenoble : expo jeux olympique de 1968; Musée de la chimie à Jarrie; Château

de Jarcieu; Musée des cristaux à Bourg d'Oisans.

Conférences : conférence sur la conservation avec l'azote liquide

Animations :

- En janvier, la traditionnelle Mondaison (plus de cent personnes ont participé).
- En février, rando nocturne en raquette au plateau de l'Arselle suivi d'un repas au restaurant.
- En mars, soirée choucroute à la salle des fêtes de St Jean.
- En juin fête des randonneurs à Freydières.
- En juillet, concours de pétanque à Pipay suivi d'un repas au restaurant le Farinaud.
- En septembre, dégustation des cuisses de grenouilles au refuge du Pré du Mollard.
- Présence de personnes du Perlet à des manifestations scolaires.

Ateliers informatiques : pour permettent aux personnes d'appivoiser au mieux l'ordinateur et les logiciels.

Randonnées : tous les vendredis si le temps le permet des randonnées sont organisées avec trois groupes de marcheurs. Un repas au refuge de l'Etendard. Une rando sur deux jours à Vassieux dans le Vercors. Une rando sur deux jours au refuge du Ruitor dans la Tarantaise.

Après-midi créatifs et jeux :

L'hiver, tous les mercredis après-midi à la salle de la cantine à la maison Guimet, les adhérents du club peuvent venir jouer aux cartes. Ces dames confectionnent des objets qui sont vendus par les blouses roses au profit des enfants malades, et pour le Téléthon à St Jean.

Pétanque : des rencontres sont organisées tous les mercredis après-midi à Revel ou à Freydière.

Voyage : le 24 mai, voyage en Bresse, visite de la ferme Sougey à Montrevel-en-Bresse, du monastère Royal de Brou et déjeuner dans une ancienne ferme Bressanne.

Séjours : du 20 au 23 mars, une quinzaine de personnes est partie dans le Jura faire du ski de fond et des randos en raquettes.

Du 16 au 22 septembre, 24 personnes ont découvert le Val d'Aoste.

Prévisions pour la saison 2018-2019

Comme chaque année l'Assemblée Générale du club aura lieu le samedi 13 octobre à 10h salle de la cantine à la maison Guimet à Revel et sera suivie d'un repas à la salle de l'Oursière. Venez nombreux nous rejoindre en adhérant au club (25 € par personne) et apporter de nouvelles idées.

Ateliers cuisine : les ateliers cuisine débiteront les lundis et mardis suivants.

15&16 oct. 2018 Coquilles St Jacques et tarte aux pommes

10&11 déc. 2018 autour du foie gras.

Sorties culturelles :

Judi 6 décembre, festival du film de montagne à Autrans.

Mardi 6 novembre visite du musée Histo bus à Pont de Claix

Lundi 10 décembre visite du musée des Beaux-arts à Grenoble

Art floral : reprise de l'activité en décembre

Après-midi créatifs et jeux : en octobre, reprise des activités ludiques les mercredis après-midi.

Randonnées : les randonnées du vendredi continuent tant que le temps le permet. Elles laisseront la place aux randonnées en raquettes lorsque la neige aura fait son apparition.

A bientôt pour la suite des programmes !
Pour nous rejoindre :
mail : le-perlet@revel-belledonne.com
tél : 04 76 77 36 24



Revel en Fête



Comme chaque année, l'AFR a organisé sa traditionnelle fête "Revel en Fête" le 16 juin dernier. L'occasion pour une partie des activités proposées par l'association de montrer ce qu'elles ont appris au cours de l'année à travers un spectacle qu'elles avaient préparé. Merci à

tous les adhérents qui nous ont offert de belles démonstrations, preuve de la qualité des cours dispensés.

A suivi la scène ouverte qui, une fois encore, a été la preuve de l'existence de véritables talents sur Revel. Une vingtaine de groupes s'est succédé sur scène pour nous faire vibrer au son de leur musique. Petits et grands, groupes ou solo, musique rock ou classique, la diversité et la richesse des représentations nous ont permis de passer une excellente soirée. Un grand merci à tous les musiciens qui ont préparé l'évènement, au public nombreux venu les encourager, et à toutes les aides que nous avons reçues pour l'organisation : la mairie, les services techniques, les bénévoles.

Nous vous donnons rendez-vous en Juin prochain (date en cours de définition). Nous aimons cette fête, nous comptons sur vous pour qu'elle soit encore un succès.

Théâtre AFR

Le samedi 26 mai 2018, l'atelier adultes a joué à l'Oursière une pièce de Stéphane Guérin "NEUF" (des préjugés au doute). Des jurés se retrouvent à huit clos pour délibérer et doivent prononcer leur verdict à l'unanimité. L'affaire paraît simple : 2 personnes âgées sont retrouvées mortes à leur domicile, leur petit fils adoptif est soupçonné...

Le dimanche 27 mai, les ateliers enfants et ados ont joué différentes pièces comme "Voyage sur la lune" : une bande d'enfants décide de partir en vacances sur la lune...ou encore "Entrez et fermez la porte."

Ce week-end théâtre (entrée libre) a ravi petits et grands et Chantal Foucher qui anime les ateliers et gère la mise en scène nous a émerveillés encore cette année dans son choix.

Un grand merci pour votre participation à ce week-end.

Le prochain rendez-vous sera les samedi 25 et dimanche 26 mai 2019.



AG de l'AFR

L'Assemblée Générale de l'AFR aura lieu cette fois encore simultanément avec celle du ROC,
le 23 novembre prochain à 20h30 à la salle de l'Oursière

Sylvaine Ladakis
Architecte

07 86 27 86 41 04 76 41 23 99
 syladakis@free.fr 68 Route des Contamines 38420 Revel www.ladakis-archi.fr

ARCHITECTE

ROLAND SIONNET
DESIGNS

NEUF - RENOVATION - EXTENSION
 CONSTRUCTION TRADITIONNELLE ET OSSATURE BOIS
 BATIMENT BASSE CONSOMMATION
 RENOVATION ENERGETIQUE

513, route d'Uriage 38420 REVEL

Tél. / Fax : 04.76.89.86.56
 Portable : 06.84.97.77.28
 Mail : roland.sionnet@architectes.org

Yoga de l'énergie à Revel

Ce Yoga met en lien avec les trois premiers plans de l'être :

Physique / Energétique / Mental.

En qualité de professionnelle de la santé je transmets ce yoga avec une attention particulière pour le bon fonctionnement du corps vital. Celui-ci est en lien avec les différentes énergies des saisons. La qualité du fonctionnement du vital dépend des grandes fonctions du corps : respiration, digestion, systèmes nerveux, système endocrinien... Les systèmes résonnent les uns sur les autres, le physique étant la première porte, je vous invite à découvrir ou approfondir les **cinq** plans de l'Être à travers une pratique **douce** accessible à toutes et tous.

La pratique du Yoga de l'énergie harmonise l'être dans sa globalité.



Séances adultes : Jeudi 19h30-20h45 "intermédiaires /confirmés"

Forfait annuel : 220 euros/an dont 5 euros de cotisation à l'APAQ
(Association Pour une Alimentation de Qualité)

Catherine Potier

Professeur diplômée de l'école d'Evian : <http://www.yoga-energie.fr>

Membre de la FIDHY (Fédération Inter enseignements De Hatha-Yoga) : www.fidhy.fr

Renseignements : **06 72 52 02 69**

Réunion inter-associations

Une réunion inter-associations aura lieu mardi 13 novembre à 20h à la Grange Freydane. Cette réunion annuelle réunit les membres des différentes associations de Revel, et permet de coordonner les agendas et l'organisation des nombreuses manifestations du village.

Téléthon le samedi 8 décembre

Des associations et bénévoles de St Jean le Vieux, le Versoud et Revel s'associent pour organiser cet événement de solidarité aux côtés de l'AFM-Téléthon. Les bénéfices récoltés seront intégralement reversés au Téléthon pour combattre les maladies neuromusculaires et les maladies rares.

Plusieurs défis sportifs seront proposés (tarifs : 5€ / 2€), reliant les 3 communes par des courses ou des marches.

Un parcours pédestre partant du parking de l'Oursière (marché) à 10h ira jusqu'à St Jean le Vieux en passant par le chemin des Dames. Des animations musicales auront lieu aux départs de St Jean le Vieux, le Versoud et Revel.

Des précisions complémentaires vous seront communiquées ultérieurement.

Partenaires : **Comité des Fêtes de St Jean le Vieux et Le Versoud, Grésicourant, Le Perlet, des bénévoles de Revel.**

Contact sur Revel pour plus de renseignements :

Stéphane Mastropietro / stephclaire.mastro@orange.fr

Gabriel Tartari nous a quittés

S'il avait déménagé de Revel pour se retirer à Grenoble, c'est un personnage bien connu de notre village et amoureux de Belledonne qui vient de disparaître. Ayant vécu au Mont où il avait construit sa résidence, Gabriel Tartari, après des études à l'École des Arts Décoratifs et du Bâtiment de Grenoble, dirigera son entreprise de bâtiment. C'est à la retraite qu'il retrouva intacts ses désirs et talents de création. Peintre, sculpteur, modelleur,

Gaby donna libre cours à son inspiration en associant divers matériaux.

Membre de l'Atelier de Création et de Développement Artistique, Gaby exposa dans de multiples salons dauphinois. A Revel et St Jean le Vieux, il participa activement à la tenue de plusieurs éditions du Salon des Peintres de Belledonne organisées par le Syndicat d'Initiative. On retiendra notamment le don fait à la paroisse, ce Christ accroché dans le chœur de l'église de Revel.

A son épouse Christiane et à sa famille, nous présentons nos vives condoléances.

Roger Banchet



Le Christ, église de Revel



Gabriel Tartari devant l'une de ses œuvres exposées à l'Espace Aragon à Villard Bonnot

Retour sur la soirée Belledonne et Veillées à Freydières

Le jeudi 30 août a eu lieu "Belledonne et veillées" à la Gélinothe de Freydières. Cet événement, soutenu par le Grésivaudan, était organisé par K'fé sauvage et se déroulait, pour le premier temps, en extérieur à Freydières, puis dans la Gélinothe. Malheureusement, la météo était maussade et n'a pas favorisé l'affluence. Le premier temps, intitulé "balade plantes sauvages", s'est donc déroulé par temps froid et couvert. Le deuxième était un repas partagé. Le spectacle, en troisième temps, présenté par la compagnie "Waterzoï cinéma" et soutenu par le Grésivaudan, était un film d'animation intitulé "Animalia", quatre courts métrages à base d'aquarelles accompagnés par une musique en direct jouée par deux musiciens. À la suite de ce film, qui a été très apprécié, une partie dialogue sur le film s'est organisée. C'était une belle soirée pour les courageux qui ont bravé les conditions météo défavorables.

Spectacle "MANGER" par la Compagnie Zygomatic

Des revélois nous recommandent ce spectacle burlesque et musical tout public (à partir de 7 ans)

Sommes-nous prêts à tout avaler ? Ce parcours fantaisiste sur l'histoire nourricière de l'humanité, cette fable sur la société de consommation alimente la réflexion sur notre engagement envers notre environnement. La PAC, les OGM, les élevages hors sol et la maltraitance animale, le réchauffement climatique et la question de l'eau, la malbouffe et le gaspillage alimentaire au nord, la famine au sud : voici le menu de ce spectacle qui parvient à nous faire rire malgré les insultes faites à notre planète et à nous-mêmes.

Au bout de l'absurdité du système, on trouve bien sûr des solutions de bon sens : revenir à un approvisionnement de proximité et de saison, et, comme le colibri cher à Pierre Rabhi, faire sa part du chemin pour retrouver l'essentiel, préserver sa santé et celle de la terre, notre seul port d'attache !

Le mime, le chant, le théâtre et la danse s'unissent pour dénoncer "cette malbouffe" qui nous menace. Accessoires clinquants et costumes bigarrés, attirent le regard pour nous ouvrir les yeux sur tant de mauvais goûts à notre table.

Ce spectacle humaniste et décapant s'indigne avec un brio burlesque et malicieux des absurdités économiques, écologiques et alimentaires du monde. Avec la Cie Zygomatic, le théâtre devient outil de sensibilisation et d'interpellation du public, pour éveiller et élever les consciences. Et cultiver l'espoir.



**Vendredi 5 avril
à 20h
à l'Espace Aragon**

Chauffage au bois : quelques précautions avant l'hiver

La qualité de l'air est aujourd'hui, plus que jamais, un enjeu de santé publique. Dans l'Y grenoblois, les seuils réglementaires et sanitaires concernant la pollution aux particules fines sont dépassés de manière récurrente.

La réduction des émissions de particules liées au chauffage bois passe déjà par de bons gestes au quotidien.

Faire un bon feu

Oubliez tout ce qu'on vous a appris sur la technique d'allumage du feu. Pour réduire les émissions de particules fines on allume le feu par le haut.

Explications :

On ouvre toutes les arrivées d'air de l'appareil

On place les bûches puis le petit bois par-dessus

On dépose sur le tout un allume feu (sans produit pétrolier)

puis des petits morceaux de résineux secs

On allume le feu et on ferme la porte

Bon à savoir :

- Un appareil à bois doit fonctionner à plein régime pour avoir un bon rendement
- Avoir des braises en fin de nuit est généralement un gage de mauvaise combustion



A noter : **la clé c'est le tirage !**

La vitre s'encrasse rapidement, la flamme vivote et une épaisse fumée se dégage ? Le tirage est insuffisant.

Le bois brûle trop vite, la flamme tend vers le blanc l'appareil monte trop en température ? Le tirage est trop élevé.

Dans les deux cas vérifiez la notice de votre appareil, reportez-vous aux préconisations de votre installateur ou contactez l'Espace Info Energie au 04 76 14 00 10

On ne brûle pas n'importe quoi

On ne peut pas tout brûler dans une cheminée, un bon combustible chauffe mieux et pollue moins.

Ça se brûle : le bois de feuillu dense, sec, stocké dans un abri ventilé et isolé du sol; les bûches, plaquettes ou granulés porteurs de labels ou de marques de qualité.

Ça ne se brûle pas mais se dépose en déchetterie : le bois souillé, peint vernis; le bois humide

Astuces : le bois sec est grisé en bout; utilisez des bûches qui ont peu d'écorce

A noter : sensibles à l'humidité, les plaquettes et granulés doivent être stockés dans un endroit étanche à l'eau et à l'air.

Une **Prime Air Bois** pour aider les particuliers à renouveler leurs appareils de chauffage au bois peu performants et polluants est mise en place par les communautés de communes de l'Y Grenoblois.

Plus d'information :

www.le-gresivaudan.fr/chauffagebois

Bien entretenir son appareil

Un appareil bien entretenu c'est un appareil qui fonctionnera mieux et plus longtemps. C'est aussi une garantie pour votre sécurité.

- Vous disposez d'un insert/foyer fermé/poêle à bûche : videz fréquemment le cendrier; nettoyez régulièrement la vitre ; faites réaliser l'entretien annuel par un professionnel.
- Vous disposez d'un poêle à granules : videz régulièrement le cendrier; vérifiez régulièrement le niveau de combustible ; faites réaliser l'entretien annuel par un

professionnel.

Astuce : nettoyez la vitre de votre appareil avec un chiffon humide et de la cendre

A savoir : faites réaliser 2 ramonages par an dont 1 en période de chauffe.

Foot du mercredi

J'ai commencé depuis le début d'année à faire des séances de foot avec les enfants présents au parc le mercredi matin. Je souhaitais donc proposer aux enfants (en primaire) qui seraient intéressés de se joindre à nous le mercredi matin à partir de 10h (pas d'activité en cas de mauvais temps).

Il s'agit de petits entraînements qui commencent par des ateliers de motricité, conduite de balle, contrôle/passe, frappe... et qui se terminent par un match.

Cette activité est libre et "non encadrée", les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents.

En fonction du nombre d'enfants intéressés l'aide de parents supplémentaires serait la bienvenue.

Merci de me contacter par mail à ludo_co@yahoo.fr si vous êtes intéressés

en m'indiquant l'âge et le niveau de pratique de votre enfant.

Ludovic COGNET
ludo_co@yahoo.fr

Un Repair Café à St Martin d'Uriage

Rien ne se jette, tout se répare. Venez-nous voir...

Nous réparerons si possible tous vos objets hors d'usage (autour d'un café !)

Une initiative écologique et associative pour lutter contre l'obsolescence programmée et le gaspillage des objets.

Permanence :
le 2^{ème} vendredi de chaque mois, de 17h à 19h30.

Nous tenterons de remettre en état vos vêtements, votre Hi-Fi, téléphonie, petit électroménager, outillage électro-portable, outillage de jardin, ordinateur (sauf logiciels et applications), petit meuble, objet en bois, vélo, vaisselle, jouet.

REPAIR CAFÉ
repaircafesmu.fr
Maison des Associations en dessous de la Richardière 38410 St-Martin-d'Uriage

Repair Café
Avec l'appui de la commune

Transports en commun.

Nous vous confirmons que toute personne munie d'un titre de transport peut utiliser le transport scolaire de l'école primaire pour descendre le matin, dans la limite des places disponibles.

- Horaire aller : 8h20 à l'école (ou plus tôt aux arrêts scolaires des différents hameaux)
- Horaire retour : 16h15 à l'arrêt Domène Mairie
- Horaires à retrouver sur le site du Grésivandau :

<http://www.tougo.fr/Pratique/Plans-et-horaires/Lignes-scolaires-Ecoles-primaires>

D'autre part, lorsque les usagers des communes de Revel et Saint Jean le Vieux empruntent les lignes Transisère à l'arrêt "Pré de l'Eau" à Montbonnot ou la ligne TouGo de Domène à "Pré de l'Eau" pour y effectuer une correspondance, ils doivent détenir un titre de transport zone B en plus de leur titre TAG car Montbonnot est située en zone B. Le Département leur offre l'accès à la zone B sans surcoût (offre commerciale valide jusqu'au 31 août 2019).

Plus d'informations sur www.transisere.fr rubrique Actualites

Petites Annonces

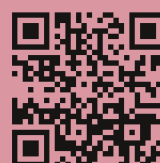
En colocation (à Charrières Neuves), nous recherchons du bois pour brûler. Petites ou grandes sections, palettes, planches, bûches... Avec un break et une remorque, nous vous débarrassons en journée ou le soir.

N'hésitez pas par mail (alexandre.gombert@gmail.com) ou au 06 89 35 50 71.

Retrouvez toutes les annonces

postées sur le site :

www.revel-belledonne.com/annonces



Afin que vous puissiez vous aussi poster la vôtre, il suffit de demander une connexion pour être publié.

Pour la liberté de rando et bivouac, à la Pra et Belledonne

Montagne, espace de Liberté. Un espace ouvert pour marcher, grimper, courir, paresser, bivouaquer, se ressourcer, se retrouver entre amis.

Belledonne, une montagne sauvage, exigeante. Un lieu magique pour ses amoureux, qui respectent sa richesse naturelle et les activités des autres usagers/travailleurs de la montagne. Une montagne libre, ouverte, multiple, un environnement naturel à protéger. Mais où, parfois, notre liberté est menacée. Pour des raisons qui paraissent louables, mais pas toujours.

Hier menaces de bulldozérisation de pistes à Chamrousse, heureusement abandonnées. Un propriétaire qui prétend interdire tout passage de randonneurs en dehors du GR. Un pré à vaches qui ferme le chemin du refuge Jean Collet remplacé par un mauvais sentier. Arrêté de la mairie de Revel qui interdit le bivouac à la Pra.. Demain, d'autres interdictions, pour des raisons (ou des prétextes) de protection de zones naturelles, restrictions de circulation, de parking, fermetures de sentiers, projet de parc naturel qui peut devenir la meilleure ou la pire des choses ?

En montagne, forestier, pêcheur, chasseur, berger, gardien de refuge, gestionnaire Natura2000, propriétaire, administration, randonneur ont des pratiques différentes, parfois divergentes. Le partage nécessite échanges, dialogue, compromis et malheureusement parfois des interdictions. Pourquoi pas, si elles sont justifiées, partagées, et équitables.

Mais en pratique, la voix des randonneurs, pourtant la majorité des pratiquants, n'est pas écoutée suffisamment. Certains lobbys bien organisés, des acteurs locaux sont écoutés. Mais qui représente les randonneurs ? Des associations nationales, sans présence locale.

L'arrêté d'interdiction du bivouac à la Pra est un exemple. Au départ, un enjeu partagé : protéger les zones humides de la Pra, seulement 4 000 m2 autour des lacs, d'ailleurs plus menacés par le pacage du troupeau que par quelques tentes de bivouac et de rares feux de camp. Au final, sans concertation, interdiction de 400 000 m2 sur toute la plaine sèche de la Pra, qui semblerait (supposition puisque l'arrêté ne correspond pas à ses attendus) motivée par la

présence du troupeau et le refus du gardien d'accepter une aire de bivouac sous son refuge ! Quel dommage naturel pourrait infliger une nuit de minitente de bivouac à une prairie broutée quotidiennement ? Quand a-t-on consulté ceux, comme moi, qui ont bivouaqué à la Pra sans laisser aucune trace de passage ? Les revéolois qui y organisaient des bivouacs collectifs et festifs? Les ados qui y ont vécu leur première expérience sous les étoiles ? Tous ceux qui choisissent le bonheur exigeant du bivouac ?

Cet arrêté semble incohérent et nous voulons le rediscuter.

Mais pour être écouté, il faut être organisé. Nous, randonneurs de Revel, appelons les pratiquants de loisirs de montagne à se regrouper dans un collectif (demain une association?) pour se faire entendre. Sans complexe, comme les autres acteurs. Dans un dialogue constructif, en étant écouté comme des acteurs importants. En nous appuyant sur les organisations nationales de montagne, tout en restant local.

Pour la liberté de rando et bivouac, pour une Montagne Ouverte aux Randonneurs à Revel et Belledonne, rejoignez nous au MORR (email : morr-belledonne@laposte.net)

Nos objectifs :

- rassembler les randonneurs et pratiquants des activités de montagne sur Revel et Belledonne.
- défendre la liberté d'une pratique responsable de la montagne, en respectant l'environnement et les autres acteurs.
- intervenir sur les évolutions réglementaires, environnementales, économiques ou autres,
- sur Revel et Belledonne, dans un dialogue constructif avec les différentes parties prenantes, pour faire valoir la voix des randonneurs

MORR : le randonneur qui MORR si on le chatouille !

René Doucet, amoureux de Belledonne, allergique aux réglementations inutiles, responsable randonnée du Perlet

Réponse de Bernard Michon

J'ai reçu Mr Doucet au mois de juillet qui m'a fait part de son point de vue. J'ai tenu à expliquer les raisons qui m'ont amené à prendre cet arrêté dans ce Revel Dialogue (voir encadré dans le dossier sur Freydières La Pra)



DIMANCHE 25 NOVEMBRE 2018

de 9h à 17h30

REVEL



Marché des créateurs et producteurs locaux

Entrée gratuite - **Parking**

Salle de l'Oursière - Petite restauration sur place

Peinture | Poterie | Bijoux | Textile & Couture | Chocolats | Confitures ... et autres gourmandises

mardi 6 novembre - 18h30

Réunion publique : PLU - Salle de l'Oursière

dimanche 11 novembre - 11h30

Cérémonie du 11 novembre
Monument aux morts, Espace Guimet
puis salle Freydane

mardi 13 novembre / 20h00

Réunion inter-associative - Grange de Freydane

mardi 20 novembre / 20h00

Groupe de travail parents-élus sur le péri-scolaire
Grange Freydane

mercredi 21 novembre / 20h00

AG de l'APAQ - Grange Freydane

vendredi 23 novembre / 20h30

AG du ROC et de l'AFR - Salle de l'Oursière

dimanche 25 novembre 9h00 - 17h30

Marché des créateurs - Salle de l'Oursière
Cinéma de plein air - Cinétoile - Espace Guimet

vendredi 30 novembre / 19h00

Soirée accueil nouveaux habitants
Maison Guimet (salle cantine)

samedi 8 décembre / 10h00

Téléthon
Circuit pédestre Revel-St Jean le Vieux
(chemin des Dames)
Parking de l'Oursière (marché)

samedi 15 juin 2019 / matin

Inauguration école-mairie (Ecole / Mairie)
Spectacle école primaire



N'hésitez pas à visiter régulièrement le site à la rubrique Agenda pour être informé des dernières nouvelles ou choisir en toute connaissance une date pour l'organisation d'une manifestation.

Infos utiles

Secrétariat

Tél. : 04 76 89 82 09
Fax : 04 76 89 83 13
mairie@revel-belledonne.com

Ouverture au public

Lundi : 13h30 - 17h00
Mardi : 14h00 - 19h00
Mercredi : 08h30 - 11h30
Vendredi : 14h00 - 18h00

Services Techniques

Tél. : 04 76 00 90 67
services-techniques@
revel-belledonne.com

Service Animation

3-13 ans : 06 87 71 53 04
11-17 ans : 06 37 77 58 39
Tél. : 04 76 89 86 00

Infos pratiques EDF-GDF

Accueil téléphonique : 0 810 668 284
Urgence Électricité : 0 810 333 438

Bibliothèque Municipale

Tél. : 04 76 89 86 45

Site Web

Retrouvez toutes les informations de contacts sur
<http://revel-belledonne.com/mairie>

